

Des services publics au service de la ruralité

Ervy-le-Châtel et Auxon accueillent aujourd'hui le Premier ministre et une partie de son gouvernement. Un événement pour ces deux communes qui vont le temps de quelques heures se trouver au cœur de l'actualité, de la ruralité, et du délicat dossier du maintien des services publics en milieu rural.

Ervy-le-Châtel, où le chef du gouvernement doit prononcer un discours de portée nationale, n'est ni mieux ni vraiment moins bien loti que les autres bourgs centre. La commune dispose d'un bureau de Poste, d'une gendarmerie, d'un collège, d'une école maternelle et primaire. La trésorerie a été supprimée en 2007 au profit de Chaource. « *Les locaux n'étaient pas adaptés. Il aurait fallu un peu plus de dynamisme pour espérer garder la perception à Ervy* », estime Franck Simard, conseiller général de ce canton.

Le nouveau maire d'Ervy, Roger Bataille, a été élu face au maire sortant Jean-Pierre Fresnay. Il se veut l'avocat « *d'une ruralité qui veut bouger* ». Un thème cher au Premier ministre qui va découvrir dans cette région de la Champagne humide matière à illustrer ses propos.

De son côté, Roger Bataille souhaite profiter de cette visite pour faire état de besoins importants pour sa commune : besoin d'une crèche à l'échelon inter-

communal pour conserver les jeunes couples sur le territoire, besoin de restaurer l'église, « *l'un des trésors de la statuaire de l'École troyenne du XVII^e siècle avec également de superbes vitraux* », et besoin de créer une maison médicale pour maintenir les professionnels de santé dans la commune.

La refonte des services pu-

**« Nous avons
le sentiment
de ne pas
être
écoutés »**

blics n'est pas un phénomène récent. Un moratoire avait été institué en 1993 par Édouard Balladur, alors Premier ministre. Un moratoire levé par Lionel Jospin en 1998. Depuis, les fusions, les regroupements et les suppressions se sont multipliés, soit pour des raisons d'efficacité, soit pour répondre à d'autres impératifs. « *Il faut savoir que tout ce qu'on vit en matière de restriction ou de redéploiement découle de l'application de directi-*

ves de l'Union européenne », explique Éric Bonvalot, directeur de l'Association des maires de l'Aube. Et notamment en raison des nouveaux impératifs d'ouverture à la concurrence auxquels la Poste doit se plier.

En 2006, l'Association des maires de France avait adopté une « Charte des services publics en milieu rural » en exigeant une véritable concertation pour tout projet d'évolution « *et pour trouver non pas une solution minimum, mais une solution optimum* », précise encore Eric Bonvalot.

Aujourd'hui, les maires font encore part de certaines inquiétudes, notamment pour l'avenir de plusieurs perceptions, de quelques brigades de gendarmerie, ou encore de bureaux de la Poste. C'est d'ailleurs le cheval de bataille de l'Association des maires ruraux de l'Aube. « *Aujourd'hui, nous avons le sentiment de ne pas être écoutés. Finalement, on entend toujours le même discours, mais lorsqu'il y a évolution, cela se traduit toujours par des suppressions. Un bémol toutefois pour la Poste qui transforme ses bureaux en Agence postale ou en Relais Poste* », constate Denis Mailier, président des maires ruraux. Et de citer l'exemple de la gendarmerie réunie en communauté de brigades sur Arcis, Ramerupt et Mailly. « *Le résultat, c'est une*

gendarmerie ouverte seulement deux demi-journées par semaine à Ramerupt », regrette-t-il. Selon lui, c'est la vie de la ruralité qui se trouve ainsi mise en question, ce sont des liens qui n'existent plus. Ce sont aussi de véritables problèmes pour les personnes âgées qui n'ont plus de famille et qui sont parfois obligées de faire appel au maire pour remplir des formalités administratives. « *Même si on constate un léger regain de population dans les villages, ces derniers deviennent des villages dortoirs. Les gens y viennent seulement parce que les terrains sont moins chers que vers Troyes. Ils viennent juste pour dormir* », lance encore le président des maires ruraux.

S'il devait rencontrer lundi le Premier ministre, il lui demanderait d'arrêter d'utiliser sa calculatrice. « *Il faut arrêter de lier la notion de service public à celle de rentabilité. Ce n'est pas possible. Nous avons besoin pour la ruralité d'une péréquation. Ou alors, il faut le dire clairement, et arrêter l'hypocrisie et le décalage que l'on retrouve trop souvent entre les discours et les actes* », conclut Denis Mailier. Et de rappeler que les éléments déterminants pour l'installation dans une commune restent la présence d'une école, d'une cantine, voire d'un médecin.

Jean-François LAVILLE